



INTERPOL

RAPPORT DE SYNTHÈSE D'INTERPOL SUR LES TENDANCES MONDIALES DE LA CRIMINALITÉ EN 2022



OCTOBRE 2022

AVERTISSEMENT

Le présent document ne peut être reproduit, en totalité ou en partie, et sous quelque forme que ce soit, sans autorisation spéciale du détenteur du copyright. Lorsque l'autorisation de le reproduire aura été accordée, INTERPOL souhaiterait recevoir une copie de toute publication utilisant le présent document comme source.

INTERPOL a pris toutes les dispositions raisonnables pour vérifier les informations figurant dans le présent document. Ce contenu est toutefois diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit contenu incombe au lecteur. INTERPOL ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. INTERPOL ne peut garantir que les informations figurant dans le présent document demeureront exactes, et décline toute responsabilité quant au contenu des sites Web externes qui y seraient mentionnés.

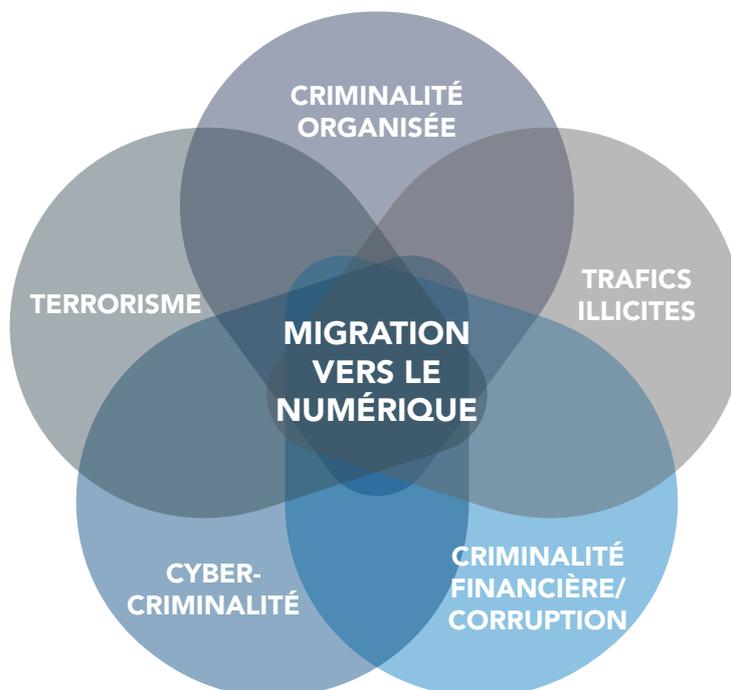
Le présent document n'a pas été officiellement révisé. Son contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue ou les politiques d'INTERPOL, de ses pays membres, de ses organes directeurs ou des organisations contributrices, et n'implique en aucun cas une approbation. Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les désignations employées sur les cartes, n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part d'INTERPOL. Les désignations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part d'INTERPOL, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

© INTERPOL 2022
Secrétariat général d'INTERPOL
200 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France
Téléphone : + 33 4 72 44 70 00
Fax : + 33 4 72 44 71 63
Web : www.interpol.int
Email : info@interpol.int

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT D'INTERPOL SUR LES TENDANCES MONDIALES DE LA CRIMINALITÉ EN 2022

Dans un environnement opérationnel en rapide mutation, les acteurs de la menace, que ce soit individuellement ou collectivement, ont prouvé leur agilité pour ce qui est de contourner les obstacles et de tirer parti des possibilités qui leur sont offertes de se livrer à des activités illicites. Dans ce contexte, les services chargés de l'application de la loi doivent être en mesure de mettre au jour rapidement les marchés et réseaux criminels, en perpétuelle évolution, et d'en décrypter la dynamique complexe afin d'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies les plus efficaces possibles de prévention et de lutte contre la criminalité. L'accès à une analyse criminelle précise et constamment actualisée est crucial pour recueillir les informations nécessaires. Afin d'accompagner le développement de ces connaissances, INTERPOL a produit le Rapport d'INTERPOL sur les tendances mondiales de la criminalité en 2022 (ci-après le « RITMC »), son premier rapport du genre, qui met en évidence les tendances existantes et nouvelles de la criminalité et du terrorisme qui, de par leur ampleur, leur importance, leur fréquence ou leurs effets néfastes, représentent une importante menace pour la sécurité transnationale. Le présent rapport offre une synthèse des principales conclusions du RITMC 2022. Le rapport complet sera envoyé à tous les pays membres par l'intermédiaire des B.C.N.

Aux fins du RITMC, qui constitue une initiative sans précédent, l'Organisation a évalué collectivement des données provenant notamment des questionnaires en ligne sur les tendances mondiales de la criminalité envoyés à tous ses pays membresⁱ, de statistiques et de rapports nationaux sur la criminalité et des fonds de données d'INTERPOL (environ 60 000 notices rouges et diffusions par code d'infractionⁱⁱ), ainsi que les éclairages issus de l'Analyse prospective mondiale d'INTERPOL, les recherches uniques d'établissements universitaires et de groupes de réflexion et les informations provenant de partenaires d'INTERPOL, notamment du secteur de la sécurité des technologies de l'information. L'analyse qui en résulte a permis de mettre en évidence cinq grands domaines de criminalité, qui dominent le paysage mondial des menaces criminelles : la criminalité organisée, les trafics illicites (trafic de stupéfiants, traite d'êtres humains et trafic de migrants), la criminalité financière (notamment le blanchiment d'argent, les escroqueries financières et la corruption, l'un des principaux leviers de cette forme de criminalité), la cybercriminalité (en particulier les rançongiciels, l'hameçonnage et les escroqueries en ligne) et le terrorisme.



Les motivations spécifiques de ces tendances et la manière dont elles se manifestent varient d'une région à l'autre. Toutefois, les conclusions du RITMC montrent que chacun de ces cinq types de criminalité a persisté ou s'est développé, sous l'effet notamment de la pandémie mondiale, et continue de représenter une importante menace pour la sécurité et le bien-être des entités publiques comme privées et des différents acteurs de la société, qu'il s'agisse des organismes publics, des entreprises ou des particuliers.

Pour chacun des cinq grands domaines de criminalité qu'a permis de mettre en évidence l'analyse des données pour le RITMC, un certain nombre de tendances se dégagent au niveau mondial qui appellent quelques observations généralesⁱⁱⁱ.

PRINCIPALES CONCLUSIONS SUR LES TENDANCES MONDIALES DE LA CRIMINALITÉ



Criminalité organisée

- La criminalité organisée figure parmi les dix premières tendances criminelles le plus souvent perçues par l'ensemble des pays membres comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- Les groupes criminels organisés et les réseaux criminels semblent toujours aussi imaginatifs et résilients, ayant prouvé leur capacité à s'adapter rapidement et à saisir les nouvelles opportunités.



Trafics illicites

- La production et la distribution illicites de drogues de synthèse et le trafic de cannabis sont les infractions liées aux stupéfiants le plus souvent perçues par les pays membres comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- La traite d'êtres humains et le trafic de migrants, qui concernent toutes les régions du monde, sont probablement les marchés criminels les plus étendus à l'échelle mondiale.
- L'instabilité géopolitique, le changement climatique et la récession post-pandémie continuant d'alimenter les flux migratoires, la demande dont les services des trafiquants font l'objet risque d'augmenter et avec elle le nombre de victimes de ce trafic.



Criminalité financière et corruption

- Dans le domaine de la criminalité financière, le blanchiment d'argent et les escroqueries financières sont les tendances le plus souvent citées par les pays membres comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- La migration vers le numérique ayant accéléré, en particulier lors de la pandémie, l'ingénierie sociale en ligne aux fins de commettre des escroqueries financières ou des escroqueries par usurpation d'identité et de manipuler les victimes est en forte hausse.
- Bien que nécessitant des enquêtes complexes, la corruption est l'un des principaux leviers de la criminalité organisée, ce dans toutes les régions du monde.



Cybercriminalité

- En matière de cybercriminalité, les rançongiciels, l'hameçonnage, les escroqueries en ligne et les intrusions informatiques (piratage) sont les tendances que les pays membres perçoivent le plus souvent comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » au niveau mondial.
- L'exploitation et les abus pédosexuels sur Internet figurent parmi les dix premières tendances perçues comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » par les pays membres, lesquels s'attendent fortement, pour 62 % d'entre eux, à voir cette forme de criminalité « progresser » ou « progresser fortement » à l'avenir.



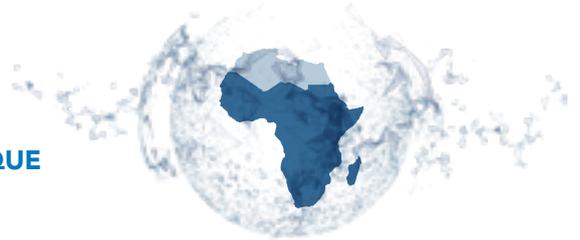
Terrorisme

- Le terrorisme djihadiste représente toujours la plus grande menace terroriste au niveau mondial. Les groupes affiliés à l'EIIL continuent de gagner en influence et de perpétrer des attaques en Afrique subsaharienne.
- Ces dix dernières années, le terrorisme à motivation politique, en particulier le terrorisme d'extrême-droite, a été multiplié par 50 dans les pays membres d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique^{iv}.
- Les terroristes utilisent des technologies plus avancées, notamment des drones, des systèmes GPS et des services de messagerie chiffrés.

S'il a consisté à examiner chaque tendance mondiale de la criminalité séparément, le RITMC a aussi permis de constater une convergence des cinq domaines de criminalité prioritaires, ceux-ci étant étroitement interdépendants. Chaque tendance a par ailleurs été profondément transformée et renforcée par les innovations technologiques et, de manière peut-être encore plus importante, par l'utilisation des technologies numériques. Comprendre la manière dont la convergence des formes de criminalité, le numérique et les nouvelles technologies facilitent la criminalité et le terrorisme et renforcent les acteurs de la menace nécessite des efforts constants et concertés, qui doivent faire partie intégrante des stratégies de prévention et de lutte contre la criminalité.

PRINCIPALES CONCLUSIONS SUR LES TENDANCES RÉGIONALES DE LA CRIMINALITÉ

Le RITMC 2022 a également conduit à analyser les données pour mieux cerner les tendances régionales de la criminalité. Ci-après figurent quelques-unes des principales conclusions issues de l'analyse des cinq domaines de criminalité à l'échelle régionale.



TENDANCES OBSERVÉES DANS LA RÉGION AFRIQUE



Trafics illicites

- Le trafic illicite de cannabis et de drogues de synthèse, de médicaments de contrefaçon et de biens consommables ainsi que le trafic d'armes à feu sont les marchés de produits criminels que les pays membres de la région citent le plus souvent comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- La traite d'êtres humains et le trafic de migrants sont également des tendances criminelles que les pays membres de la région citent souvent comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » et qu'ils s'attendent fortement à voir progresser à l'avenir.



Criminalité organisée

- La criminalité organisée arrive à la quatrième place des tendances criminelles le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- Dans la région, la criminalité organisée est probablement exacerbée par les vulnérabilités liées aux conflits, à l'instabilité et à la corruption, facteurs auxquels s'ajoutent de nombreuses opportunités pour les malfaiteurs (présence de ressources naturelles, minerais, bois, espèces sauvages, etc.).



Terrorisme

- La menace terroriste a considérablement augmenté, en particulier dans la sous-région du Sahel, où les morts liées au terrorisme représentaient 35 % du total mondial en 2021. L'EIIL en Afrique de l'Ouest est le réseau terroriste responsable de la plupart de ces attaques.



Criminalité financière et corruption

- Dans le domaine de la criminalité financière, les escroqueries constituent la tendance le plus souvent perçue par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- Le secteur de la banque mobile, dans lequel la région s'est rapidement imposée comme un leader mondial, est particulièrement exposé à la criminalité financière.



Cybercriminalité

- La migration du secteur financier vers le numérique a été rapide dans la région, ce qui a entraîné une forte hausse du nombre d'escroqueries bancaires en ligne, notamment d'escroqueries à la carte de crédit. Dès lors, l'hameçonnage et les escroqueries en ligne sont les tendances le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- L'extorsion numérique (chantage), les escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI), les rançongiciels et les botnets constituent également de grandes tendances de la cybercriminalité dans la région.



TENDANCES OBSERVÉES DANS LA RÉGION AMÉRIQUES ET CARAÏBES



Criminalité organisée

- La criminalité organisée arrive à la cinquième place des tendances le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- Les réseaux criminels et les groupes criminels de type mafieux sont présents dans la région, où ils constituent un moteur important de la criminalité organisée. Les acteurs étatiques et la corruption jouent probablement un rôle essentiel dans cette forme de criminalité en la facilitant.



Trafics illicites

- Dans le domaine des trafics illicites, la tendance la plus souvent perçue par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » est le trafic d'armes à feu.
- Dans le domaine des stupéfiants, la production et la distribution illicites de cocaïne constituent la tendance la plus souvent perçue par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- La traite d'êtres humains et le trafic de migrants sont également des marchés criminels très présents dans l'ensemble de la région.



Criminalité financière et corruption

- Dans le domaine de la criminalité financière, la tendance la plus souvent perçue par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » est le blanchiment d'argent.
- Le blanchiment d'argent, qui constitue un délit en soi, est aussi un puissant levier de la criminalité et il est fort probable que des établissements financiers de la région jouent un rôle central dans le blanchiment du produit d'activités illicites, soutenant et favorisant ainsi la criminalité organisée.



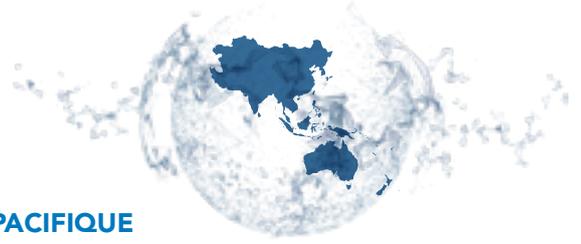
Cybercriminalité

- Dans le domaine de la cybercriminalité, les rançongiciels constituent la tendance la plus souvent perçue par les pays membres comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ». Les pays membres disent également s'attendre fortement à une accélération des tendances de la cybercriminalité au cours des trois à cinq prochaines années.
- L'exploitation et les abus pédosexuels sur Internet arrivent au troisième rang des dix premières tendances, en matière de cybercriminalité, que les pays membres de la région perçoivent comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».



Terrorisme

- Le terrorisme à motivation politique, en particulier le terrorisme d'extrême-droite, a fortement augmenté dans les pays occidentaux, principalement en Amérique du Nord. Si une seule attaque terroriste d'extrême-droite a été enregistrée en 2010, le nombre de ces attaques a atteint le chiffre record de 49 en 2019. Quatre-vingt-sept pour cent du nombre total de morts causées par le terrorisme en Amérique du Nord en 2019 sont imputables au terrorisme d'extrême-droite^{vi}.



TENDANCES OBSERVÉES DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE



Trafics illicites

- Dans le domaine des stupéfiants, le trafic de drogues de synthèse et d'héroïne est la tendance la plus souvent perçue par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ». La production et le trafic de ces substances illicites dominent les marchés illicites, en particulier dans les sous-régions de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.
- La traite d'êtres humains et le trafic de migrants sont des marchés criminels très présents dans l'ensemble de la région.
- La criminalité environnementale, qui englobe notamment le trafic d'espèces sauvages et la pêche illégale, et la criminalité forestière représentent des économies illicites importantes dans certaines sous-régions, en particulier en Asie du Sud et du Sud-Est.



Criminalité organisée

- La dynamique de la criminalité organisée varie fortement d'une partie de la région à l'autre. Les groupes criminels organisés semblent plus présents et plus actifs sur le continent asiatique qu'en Océanie.
- Les groupes criminels organisés basés dans la région ont un rayon d'action mondial, collaborant notamment avec des réseaux criminels dans l'ensemble du Moyen-Orient et en Afrique aux fins de divers trafics (stupéfiants, marchandises illicites, produits issus d'espèces sauvages, etc.).



Terrorisme

- La menace terroriste varie fortement au sein de la région. L'Asie du Sud est la sous-région la plus touchée par le terrorisme dans le monde, l'attaque la plus meurtrière de 2021, perpétrée par l'EIL, ayant eu lieu en Afghanistan^{vii}.



Criminalité financière et corruption

- Les escroqueries financières sont la tendance la plus souvent citée par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée », le blanchiment d'argent arrivant au troisième rang de l'ensemble des tendances dans ce domaine de criminalité.
- La pandémie de COVID-19 a accéléré la migration numérique des services et des usages des particuliers, des gouvernements et des entreprises de la région. De ce fait, la criminalité et les escroqueries financières, grandement facilitées par Internet, ont augmenté et cette tendance devrait se poursuivre.



Cybercriminalité

- Parmi les dix premières tendances de la cybercriminalité le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » figurent les rançongiciels, l'hameçonnage, les escroqueries en ligne, les intrusions informatiques et les escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI). Les rançongiciels sont également la tendance que la plupart des pays de la région s'attendent à voir « progresser » ou « progresser fortement » à l'avenir.
- D'après les informations disponibles, la production de contenus à caractère pédosexuel concernant des enfants de la région est en augmentation, sous l'effet principalement de la demande extérieure à la région.



TENDANCES OBSERVÉES DANS LA RÉGION EUROPÉENNE



Criminalité organisée

- La criminalité organisée figure parmi les dix premières tendances criminelles le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- En Europe, la criminalité organisée est probablement de plus en plus violente. La corruption, l'utilisation d'entreprises légitimes et les technologies sont également d'importants leviers de la criminalité organisée dans l'ensemble de la région^{viii}.



Criminalité financière et corruption

- Le blanchiment d'argent arrive à la deuxième place des tendances criminelles le plus souvent citées par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée », les escroqueries financières figurant également en bonne place dans ce classement.
- L'utilisation d'outils en ligne par les malfaiteurs pour commettre des escroqueries financières s'est également rapidement développée, en particulier pendant la pandémie.



Cybercriminalité

- Dans le domaine de la cybercriminalité, l'hameçonnage, les escroqueries en ligne et les rançongiciels figurent en bonne place parmi les tendances perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- L'exploitation et les abus pédosexuels sur Internet figurent également parmi les cinq premières tendances le plus souvent perçues comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » dans la région, les pays membres tablant fortement sur une augmentation de cette forme de criminalité à l'avenir.



Trafics illicites

- La production et la distribution illicites de drogues de synthèse et le trafic de cannabis et de cocaïne sont les infractions liées aux stupéfiants le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- La traite d'êtres humains et le trafic de migrants continuent de susciter de vives inquiétudes au sein des pays européens, qui s'attendent à une progression de ces tendances criminelles au cours des trois à cinq prochaines années.
- Les informations montrent également que les trafiquants de migrants et d'êtres humains s'appuient de plus en plus sur les outils en ligne pour faciliter le recrutement et cibler les personnes vulnérables.



Terrorisme

- Le terrorisme djihadiste (groupes affiliés à l'EIL ou à Al-Qaeda) constitue toujours la plus grande menace pour la région, la plupart des attaques qui y sont perpétrées étant le fait d'acteurs solitaires qui agissent de leur propre initiative.
- Tout comme en Amérique du Nord, le terrorisme d'extrême-droite et l'extrémisme violent progressent en Europe^{ix}.



TENDANCES OBSERVÉES DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



Criminalité financière et corruption

- Les escroqueries financières et le blanchiment d'argent figurent en bonne place parmi les tendances le plus souvent citées par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- Les infractions relevant de la criminalité financière sont également, de loin, celles qui figurent le plus souvent sur les notices rouges et les diffusions publiées par les pays membres de la région.
- La région étant un important centre financier mondial, les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont probablement plus exposés aux infractions de blanchiment d'argent commises par des acteurs de la menace issus du monde entier.



Cybercriminalité

- Dans le domaine de la cybercriminalité, les intrusions informatiques, l'hameçonnage, les escroqueries en ligne et les rançongiciels sont les tendances qui sont le plus souvent perçues par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée ».
- Selon les informations disponibles, les cyberattaques, notamment les attaques par rançongiciel et les attaques par déni de service distribué, enregistrent une hausse particulièrement marquée dans les pays membres du CCG, où elles visent les entreprises, locales et internationales, avec à la clé des perturbations de leur activité, des violations de données et des préjudices financiers.



Terrorisme

- Depuis la défaite du « califat » de l'EIL en Iraq et en Syrie, les morts liées au terrorisme ont considérablement baissé dans la région. Toutefois, de nombreux réseaux terroristes, dont l'EIL et les groupes qui lui sont affiliés, continuent d'y être actifs, opérant le plus souvent dans la clandestinité. Les groupes terroristes présents dans la région sont responsables d'environ 16 % des morts causées par le terrorisme dans le monde en 2021*.



Trafics illicites

- Dans le domaine des trafics illicites, la production et la distribution de précurseurs de stupéfiants constituent la tendance la plus souvent citée par les pays membres de la région comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée », le trafic de cannabis figurant également parmi les dix premières tendances.
- La traite d'êtres humains et le trafic de migrants sont des marchés criminels très présents dans la région, des flux importants de personnes vulnérables transitant par l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient pour se rendre en Europe. Les pays du Golfe sont également une destination importante pour les migrants clandestins et les victimes de la traite.



Criminalité organisée

- La criminalité organisée figure parmi les dix premières tendances criminelles le plus souvent citées comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » dans la région.
- La criminalité organisée varie fortement au sein de la région, en raison notamment des importantes différences qui existent en matière de stabilité économique, d'efficacité des institutions d'État, d'historique de conflits armés, etc. Les pays de la région qui ont connu ou qui connaissent actuellement des situations difficiles comme un conflit armé sont sans doute plus exposés à la criminalité organisée et à la corruption.

Aider les services chargés de l'application de la loi à lutter contre les tendances mondiales et régionales de la criminalité

Seule organisation de police mondiale, forte de 195 pays membres, INTERPOL est idéalement placé, du point de vue stratégique, pour suivre et évaluer les tendances de la criminalité transnationale, au niveau mondial et régional. INTERPOL sait que les tendances mises en évidence dans le présent rapport, bien qu'elles puissent revêtir une dimension mondiale, se manifestent très différemment d'une région à l'autre. Si les organisations de police régionales se concentrent sur la criminalité uniquement dans sa dimension régionale, INTERPOL s'efforce de saisir à la fois les tendances mondiales de la criminalité et les différentes manières dont ces tendances se manifestent au niveau régional.

Face au développement sans précédent de la criminalité transnationale et des réseaux criminels, les services chargés de l'application de la loi en sont souvent réduits à rattraper leur retard, devant s'accommoder d'outils, de processus et de procédures qui peuvent être obsolètes ou inefficaces. Dans la mesure où il n'existe pas de solution unique qui conviendrait à tous, INTERPOL est idéalement placé pour fédérer et soutenir ses pays membres dans la lutte contre la criminalité d'aujourd'hui, à condition d'adapter ses capacités policières uniques pour répondre aux besoins spécifiques des services chargés de l'application de la loi nationaux et des policiers de première ligne. En effet, que ce soit au niveau mondial ou régional, l'efficacité de la lutte contre la criminalité nécessitera la mobilisation de tous et une étroite collaboration avec tous les pays membres, les organisations de police régionales et les autres partenaires essentiels, des secteurs public comme privé, qui coopèrent avec INTERPOL au sein de coalitions dédiées à la lutte contre la criminalité transnationale.

Ce niveau inédit de coopération multilatérale s'avère particulièrement essentiel pour faire face à la menace souvent insidieuse que représente la criminalité organisée, les réseaux criminels de style mafieux, éminemment complexes, infiltrant de plus en plus les économies légales et corrompant les institutions d'État. Dans ce contexte, le projet I-CAN d'INTERPOL rassemble des partenaires du monde entier afin de porter un coup d'arrêt à la 'Ndrangheta, une puissante organisation criminelle transnationale, en s'appuyant sur les capacités et les outils d'analyse d'INTERPOL pour échanger renseignements et expertises et en facilitant des actions opérationnelles renforcées.

Le démantèlement des groupes criminels organisés s'avère tout aussi crucial pour déjouer les trafics illicites. Des opérations transfrontalières, régionales et mondiales, peuvent être coordonnées par INTERPOL afin d'identifier et d'arrêter les malfaiteurs, notamment les trafiquants de stupéfiants, les trafiquants d'armes et les malfaiteurs qui se livrent à la traite d'êtres humains. Les pays membres sont fortement encouragés à solliciter de telles opérations et à y participer afin de mettre en commun les renseignements et ressources indispensables pour lutter contre ces formes de criminalité et pour porter secours aux victimes des trafics et les rapatrier.

Une approche plus concertée s'avère également nécessaire pour lutter contre la criminalité financière et la corruption, en particulier le blanchiment d'argent qui, in fine, soutient et renforce la criminalité organisée. On estime que les pays interceptent et/ou recouvrent moins d'un pour cent des flux financiers illicites mondiaux. Compte tenu de la rapidité avec laquelle les fonds provenant d'activités criminelles sont souvent déplacés au-delà des frontières et d'un pays à l'autre, leur recouvrement est complexe et dépend dans une large mesure d'une coopération internationale efficace. Les pays membres doivent par conséquent œuvrer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques nationales plus efficaces, y compris en consultant des experts d'organismes spécialisés dans l'élaboration de politiques tels que le Groupe d'action financière et le Groupe Egmont, afin d'améliorer la localisation, la saisie et la confiscation des avoirs d'origine criminelle. La priorité doit également être donnée à la coopération opérationnelle au niveau national, régional et mondial et l'échange rapide d'informations entre les autorités publiques et les acteurs du secteur privé doit être renforcé.

Une action conjointe des services chargés de l'application de la loi et des acteurs compétents des secteurs public et privé est également impérative pour prévenir, mettre au jour et combattre la cybercriminalité et pour enquêter sur celle-ci. La stratégie et les capacités déployées par INTERPOL pour aider ses pays membres à lutter contre cette forme de criminalité sont véritablement multilatérales et axées sur le renseignement. INTERPOL s'efforce d'instaurer la confiance entre ses pays membres et ses partenaires publics et privés et d'harmoniser leurs actions afin d'encourager l'échange et l'agrégation de renseignements et d'informations exploitables pour contrecarrer les acteurs de la cybermenace. Les pays membres sont appelés à collaborer avec INTERPOL et ses partenaires et avec les autres pays membres concernés, au niveau régional et mondial, en faisant usage des outils, des plateformes et des bureaux opérationnels régionaux de l'Organisation, et à soutenir les initiatives et les projets d'INTERPOL en matière de renforcement des capacités afin de réduire le fossé qui existe entre les pays membres dans ce domaine et ainsi de lutter efficacement contre la cybercriminalité.

Les pays membres doivent également coopérer et intervenir immédiatement lorsque les cyber-technologies sont utilisées pour faciliter l'exploitation et les abus pédosexuels sur Internet, une forme de criminalité particulièrement odieuse. Lorsqu'il n'en existe pas encore, des unités nationales spécialisées dans la lutte contre ces activités criminelles doivent être mises en place et dotées du matériel nécessaire. À ce propos, INTERPOL, avec son réseau international de spécialistes de la pédocriminalité, se tient à la disposition de ses Membres pour contribuer au renforcement de leurs capacités dans ce domaine. Une fois connectées à la base de données internationale d'INTERPOL sur l'exploitation sexuelle des enfants, ces unités seront à même d'analyser les contenus à caractère pédosexuel et d'identifier les victimes et les malfaiteurs, au niveau national et dans le cadre d'opérations internationales conjointes.

Les pays membres doivent également faire du renforcement de la coopération une priorité pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. La réponse mondiale apportée à cette menace complexe et souvent insidieuse doit s'appuyer sur un échange efficace de données et de renseignements ainsi que sur la coopération multilatérale, la coordination interservices et l'échange de bonnes pratiques entre partenaires des services chargés de l'application de la loi. Dans la mesure où la menace terroriste varie fortement d'une région à l'autre, la réponse qui y est apportée doit être adaptée à sa dynamique et à ses moteurs au niveau local. Compte tenu du niveau de risque potentiel, les autorités nationales doivent rester vigilantes, unies et déterminées à traduire les politiques antiterroristes en actions opérationnelles. Grâce à ses capacités et initiatives diverses, INTERPOL est prêt à jouer son rôle pour ce qui est d'apporter son soutien à ses Membres.

Le Rapport d'INTERPOL sur les tendances mondiales de la criminalité – Perspectives

Le RITMC 2022 est la première analyse de l'Organisation qui s'appuie dans une large mesure sur l'ensemble des données dont dispose INTERPOL et sur les contributions de son réseau mondial de 195 pays membres et de ses partenaires du secteur privé afin de dégager les tendances prioritaires de la criminalité au niveau mondial et régional. La collecte d'informations auprès des pays membres en vue d'établir le rapport s'est heurtée à d'importantes difficultés, les systèmes de données et de renseignement s'avérant parfois inefficaces, voire inexistantes. La capacité à évaluer correctement les tendances de la criminalité et les menaces qui en découlent est cruciale pour prévenir et combattre efficacement la criminalité, sur le plan national mais aussi transnational. Par conséquent, les pays membres sont fortement encouragés à investir dans des infrastructures de renseignement et d'analyse adéquates ou à demander de l'aide pour s'en doter. INTERPOL est en mesure de les accompagner dans cette démarche avec des initiatives telles que le projet ENACT, qui a permis de mettre en place plusieurs unités d'analyse criminelle en Afrique et de leur apporter un soutien pérenne.

Il convient également de noter que le RITMC 2022 ne se veut pas une évaluation exhaustive de l'ensemble des menaces et des tendances de la criminalité transnationale. En dépit des difficultés rencontrées, ce premier rapport mondial a permis de recueillir de précieux éclairages. Pour ce qui est des futures éditions du RITMC, INTERPOL s'engage à travailler avec ses pays membres et ses partenaires pour améliorer la méthode d'analyse et la stratégie de collecte des données, via notamment une analyse plus approfondie de ses vastes fonds de données. Les solutions technologiques comme la nouvelle plateforme d'analyse INSIGHT seront particulièrement utiles en vue de ces améliorations puisqu'elles permettront à INTERPOL de produire une analyse plus fine à l'appui de la coopération policière mondiale et régionale et des activités opérationnelles conjointes visant à rendre le monde plus sûr.

-
- i. Au total, 18 questionnaires en ligne portant sur les différentes tendances de la criminalité transnationale ont été envoyés à tous les pays membres d'INTERPOL en juin 2022. Au niveau mondial, 46 % des pays membres, en moyenne, ont répondu aux questionnaires. Au niveau régional, les taux de réponse ont été en moyenne de 30 % pour l'Afrique, 30 % pour l'Asie-Pacifique, 46 % pour les Amériques et les Caraïbes, 70 % pour l'Europe et 42 % pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.
 - ii. Il est à noter que les notices rouges et diffusions valides enregistrées dans le Système d'information d'INTERPOL n'ont pas toutes été évaluées aux fins du RITMC 2022. Seules les notices rouges et les diffusions ayant des codes d'infraction considérés comme pertinents (c'est-à-dire les plus susceptibles de présenter des liens avec les tendances de la criminalité transnationale et du terrorisme) ont été prises en compte.
 - iii. Lorsque, dans les principales conclusions mondiales ou régionales, il est fait référence aux tendances criminelles le plus souvent perçues par les pays membres comme représentant une menace « élevée » ou « très élevée » ou aux tendances criminelles que les pays membres s'attendent le plus à voir « progresser » ou « progresser fortement » au cours des trois à cinq prochaines années, ces conclusions proviennent des réponses aux Enquêtes d'INTERPOL sur les tendances mondiales de la criminalité.
 - iv. Institute for Economics & Peace (IEP). Global Terrorism Index 2022: Measuring the Impact of Terrorism (« Indice mondial du terrorisme 2022 : mesurer l'incidence du terrorisme »), Sydney, mars 2022. Accessible à l'adresse : <http://visionofhumanity.org/resources> (consulté le 21 septembre 2022).
 - v. Ibid.
 - vi. IEP, op. cit.
 - vii. Ibid.
 - viii. Europol (2021), Évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée dans l'Union européenne (rapport SOCTA), A corrupting influence: the infiltration and undermining of Europe's economy and society by organised crime (« Une influence corruptrice : l'infiltration et le travail de sape de l'économie et de la société européennes par la criminalité organisée »), Office des publications de l'Union européenne (Luxembourg). https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/socta2021_1.pdf (consulté le 20 septembre 2022).
 - ix. Europol (2022), Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne (rapport TE-SAT), Office des publications de l'Union européenne (Luxembourg). Accessible à l'adresse : https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/Tesat_Report_2022_0.pdf (consulté le 21 septembre 2022).
 - x. Ibid.



INTERPOL



www.interpol.int



[INTERPOL_HQ](https://www.instagram.com/INTERPOL_HQ)



[INTERPOL_HQ](https://twitter.com/INTERPOL_HQ)



[@INTERPOL.HQ](https://www.facebook.com/INTERPOL.HQ)



[INTERPOL](https://www.linkedin.com/company/interpol)